CHEMIN DE NANTES A SAINT-PHILBERT DE GRANDLIEU

Suggestion d'itinéraire

PREMIERE ETAPE : 20 km

* La première partie du Chemin (**4 km**) suit le Chemin de Compostelle qui rejoint la Cathédrale St Pierre-St Paul au quartier St Jacques de Nantes (situé au sud de la Loire), en passant par l'ile Beaulieu.

- Face à la Cathédrale, prenez à droite la rue Mathelin Rodier jusqu'au château des Ducs de Bretagne que vous contournerez par la droite (statue d'Anne de Bretagne). Au 9 de la rue des Etats se trouve l'Office du Tourisme.
- Au bout de la rue des États, traversez les voies du tramway, longez la pelouse du miroir d'eau, puis traversez le **cours John Kennedy** ; tournez à droite.
- Longer la voie ferrée sur 300m jusqu'à la voie de tramway. Tournez à gauche sur le Boulevard Jean Monnet ; longez l'Hotel-Dieu. Traversez le premier bras de la Loire. A la sortie du pont, prendre à droite, puis aussitôt à gauche la rue Grande Biesse ; continuez tout droit dans la rue Petite Biesse (**2 km**).

C'est à cet endroit que nous quittons le chemin des Jacquets.

- Traversez le square Vertais puis tournez à droite (bd Adolphe Billault) ; traversez le Boulevard Victor Hugo et empruntez sur 100m le Boulevard Benoni Goullin. Juste après être passée sous le pont, SNCF tournez à gauche sur le chemin qui permet de franchir le 2ème bras de Loire.

* Pour cette 2ème partie du Chemin (**6 km**), nous quittons Nantes et traversons Rezé en passant par le principal site archéologique de la ville, puis la Chapelle St Lupien (15ème siècle) ; par la suite, le chemin emprunte une coulée verte, le long d'un des petits affluents de la Loire.

- Engagez-vous dans la rue de l'ile Macé. Au rond-point, tournez à gauche vers le rond point qui le jouxte (RP du 18 juin 40, surmonté d'un chapiteau) et franchissez le Bd du General de Gaulle.
- Juste en contrebas du boulevard se trouve un chemin qui vous mènera au site gallo-romain de Ratiatum (musée archéologique Le Chronographe) et de la **chapelle St Lupien** (**5 km**). Poursuivez tout droit, au travers du parking. A la sortie du parking, tournez à gauche vers le rond-point et traversez la rue du Maréchal de Tassigny : prenez en face le chemin de la Jaguère (balisage Libellule ; une partie de ce chemin est également appelée Promenade de Dundalk).
- Suivez ce chemin au travers des bois ; traversez la rue de la Croix Médard pour continuer le chemin en face. Plus loin, vous passerez sous la ligne de chemin de fer (**10 km**) puis longerez la Halle de la Trocardière. Poursuivez sur un peu plus de 500m.
- Au rond-point, quittez ce chemin et tournez à droite vers **Les Couets**, dans la rue Jules Valles. Tourner sur la première rue à gauche, dans le Chemin du Clos de La Fontaine. A 300 m, (après la première serre, au niveau du petit cabanon), tournez à droite sur le chemin des Allerets (interdit voiture moto). Traversez le rond-point et engagez vous dans la rue des Drouards qui passe sous le périphérique nantais. (**9 km**).

** Cette 3ème partie du Chemin (**10 km**) passe non loin des Sorinières et gagne Pont-St-Martin ; elle alterne petites routes peu passantes et chemins bucoliques.*

- Rester sur la rue des Drouards sur environ 500 m (traverser le hameau de la Bretonnière ; entrer dans le hameau de la Robarderie). Tourner à droite sur le Chemin de la Robarderie ; négliger le premier chemin qui part à gauche. Prendre à gauche, le Chemin des Basses Brandes.

- Au bout du chemin, tournez à droite sur la rue de la Tournelle ; franchissez la D65 et entrez dans le village **Le Champsiome (12 km)**. Poursuivez à droite la rue du Moulin Rouge. Après 500 m, tournez à droite dans la rue du Champsiome ; 300 m plus loin, tournez à gauche dans la rue de Lavau.
- A 1,2 km, tournez à droite dans le chemin (balisage jaune). Au bout du chemin tournez à gauche puis à droite sur la petite route ; suivre le balisage : traversez le hameau de **la Plesse (14 km)**.
- A la fin du village, tournez à droite sur le chemin balisé ; traversez le ruisseau de la Patouillère et 50m avant la D 65, tournez à gauche, toujours en suivant le balisage.
- Traversez la D 65 (16 Km); prendre à droite sur 50m (chemin protégé le long de la route) et tournez à gauche sur le chemin goudronné des Loreaux ; traversez la voie ferrée. 100 m plus loin, dès la fin du chemin, tournez à gauche (balisage jaune / CR4). A la fourche (station de comptage), prendre la branche gauche en suivant le PR. A l'intersection, tournez à droite (balisage jaune). A l'intersection suivante, quittez le balisage jaune (qui part tout droit) et tournez à gauche. 200m plus loin prendre à gauche pour entrer dans le hameau de la **Haugardière** (**18 km**).
- Suivre la route jusqu'au château (belle maison bourgeoise située en face du numéro 2) ; le dépasser et tourner tout de suite à sa droite sur le petit chemin, pour en longer le mur. A la sortie du chemin, tournez à droite. Au rond-point, continuez légèrement à droite sur l'Avenue de Grandlieu.
- Traverser le rond-point et s'engager (en face) vers le Chemin du Beau Prêtre (en direction de la station d'épuration) ; à son extrémité, prendre à droite puis à gauche 100 m plus loin et franchissez l'Ognon avec le bateau à chaine (**20 Km**). C'est au niveau de la station d'épuration que l'on récupère le GRP du lac de Granlieu (circuit été : bac opérationnel)

  ***Attention, l'utilisation du bac n'est pas possible en toute saison (circuit hiver)**. Dans ce cas, revenez sur vos pas, empruntez le chemin des Marais puis la rue des Marais. Prenez le passage bordé de 2 murets dans un virage. Au bout, prenez à droite vers la Place St Martin.*

Accueil pèlerin possible chez Nadine Tel 06 .30.18.10.54

DEUXIEME ETAPE 19 km (circuit été)

** Cette partie du Chemin emprunte le GRP du Tour du lac de Granlieu ; il est balisé (jaune et rouge). L'hiver, suivre le balisage jaune.*

- De **Pont St Martin** à Passay, vous avez **8 km** à parcourir (un peu plus sur le circuit hiver : + 1,5 km)
  - Suivez le GRP et traversez les hameaux de :
    - La Championnière
    - Tréjet (4 km)
    - La Chaussée
    - La Chevrolière (6 km)
    - Passy (8 km)

- A **Passay,** restent **11 km** :
  - Traversez les hameaux de :
    - Le Moulin de Passay
    - Le Vieux Moulin (10 km)
    - Le Pont du Gui
    - L'Aubrais (11 km)
    - La Bourionnerie
    - Le Grand Marais (15 km)
    - La Guinèvre (18 km)
  - En arrivant à la 4 voies, face à l'hyper U, tourner à droite et longer la 4 voies (point de vue sur la Boulogne).
  - **Quittez le GRP (**suivre le PR jaune) : passez le tunnel et prenez à gauche ; longer l'eau jusqu'à la D 65. Franchissez le pont et continuez jusqu'au parking face au Camping ; traversez le Parc de la Boulogne et découvrez l'Abbatiale.

INFORMATIONS PRATIQUES :

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU ET SITE DE L'ABBATIALE DÉAS

- 2 Place de l'Abbatiale 44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
- Tel : 02 40 78 22 34 ; mail : abbatiale@cc-grandlieu.fr
- Horaires d'ouverture
  - De novembre à mars : Mercredi, vendredi, samedi et dimanche, 14h30-17h30
  - D'avril à octobre : Du mardi au dimanche, 10h-12h30/14h-18h30

Transports :

https://destineo.fr/fr/horaires/Saint-Philbert-de-Grand-Lieu/plan-lignes-transport/44188

© IGN 2021

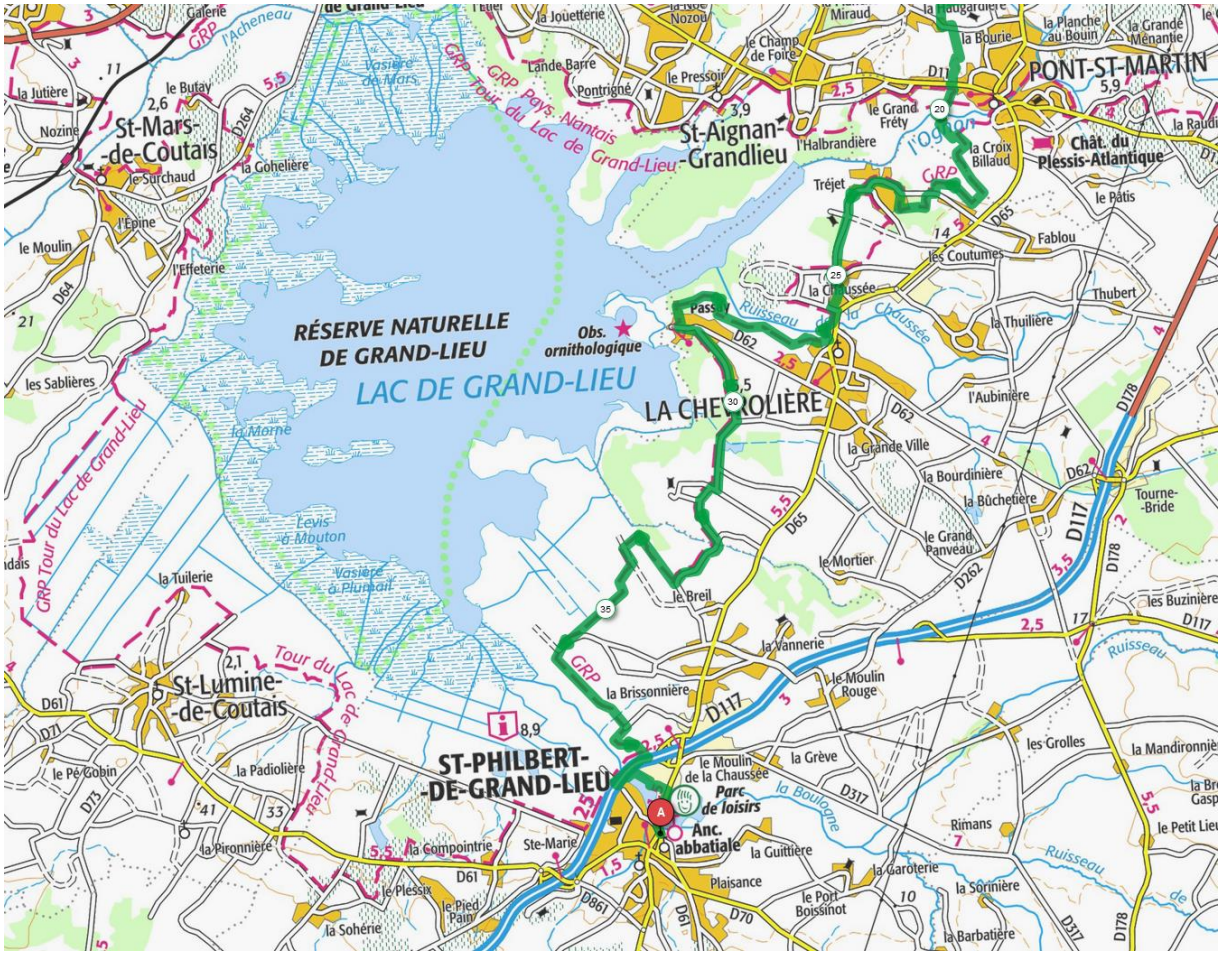
RÉSERVE NATURELLE
DE GRAND-LIEU
LAC DE GRAND-LIEU
Obs. ornithologique
St-Mars-
-de-Coutais
St-Aignan-
-Grandlieu
PONT-ST-MARTIN
Chât. du
Plessis-Atlantique
LA CHEVROLIÈRE
St-Lumine-
-de-Coutais
ST-PHILBERT-
-DE-GRAND-LIEU
Parc
de loisirs
Anc.
abbatiale
GRP Tour du Lac de Grand-Lieu
GRP Pays Nantais
Tour du Lac de Grand-Lieu
Vasière de Mars
Levis à Mouton
Vasière à Plumail
la Morne
l'Acheneau
l'Ognon
Ruisseau de la Chaussée
la Boulogne
Ruisseau
la Jutière
Nozine
le Butay
la Gohelière
le Surchaud
l'Épine
le Moulin
l'Effeterie
les Sablières
la Tuilerie
le Pé Gobin
la Padiolière
la Pironnière
la Compointrie
Ste-Marie
le Plessix
le Pied Pain
la Sohérie
Galerie
la Jouetterie
Lande Barre
Pontrigné
le Champ de Foire
le Pressoir
Miraud
la Bourie
la Planche au Bouin
la Grande Ménantie
le Grand Fréty
la Croix Billaud
l'Halbrandière
Tréjet
le Pâtis
Fablou
les Coutumes
la Chaussée
Thubert
la Thuilière
l'Aubinière
la Grande Ville
la Bourdinière
la Bûchetière
Tourne-
-Bride
le Grand Panveau
le Mortier
le Breil
la Vannerie
la Brissonnière
le Moulin Rouge
le Moulin de la Chaussée
la Grève
les Grolles
la Mandironnière
Rimans
la Guittière
la Garoterie
la Sorinière
Plaisance
le Port Boissinot
la Barbatière
les Buzinière
le Petit Lieu
D117
D178
D317
D61
D861
D70
D65
D62
D262
D73
D71
D64
D264
D11
D20
D35
D30
D25
D14
D10
D17
D7
D33
D41
D21
D11
D5
D4
D3
D2
D1
2,5
5,5
3,5
1,5
2,1
2,6
3,9
5,9
8,9

© IGN 2021

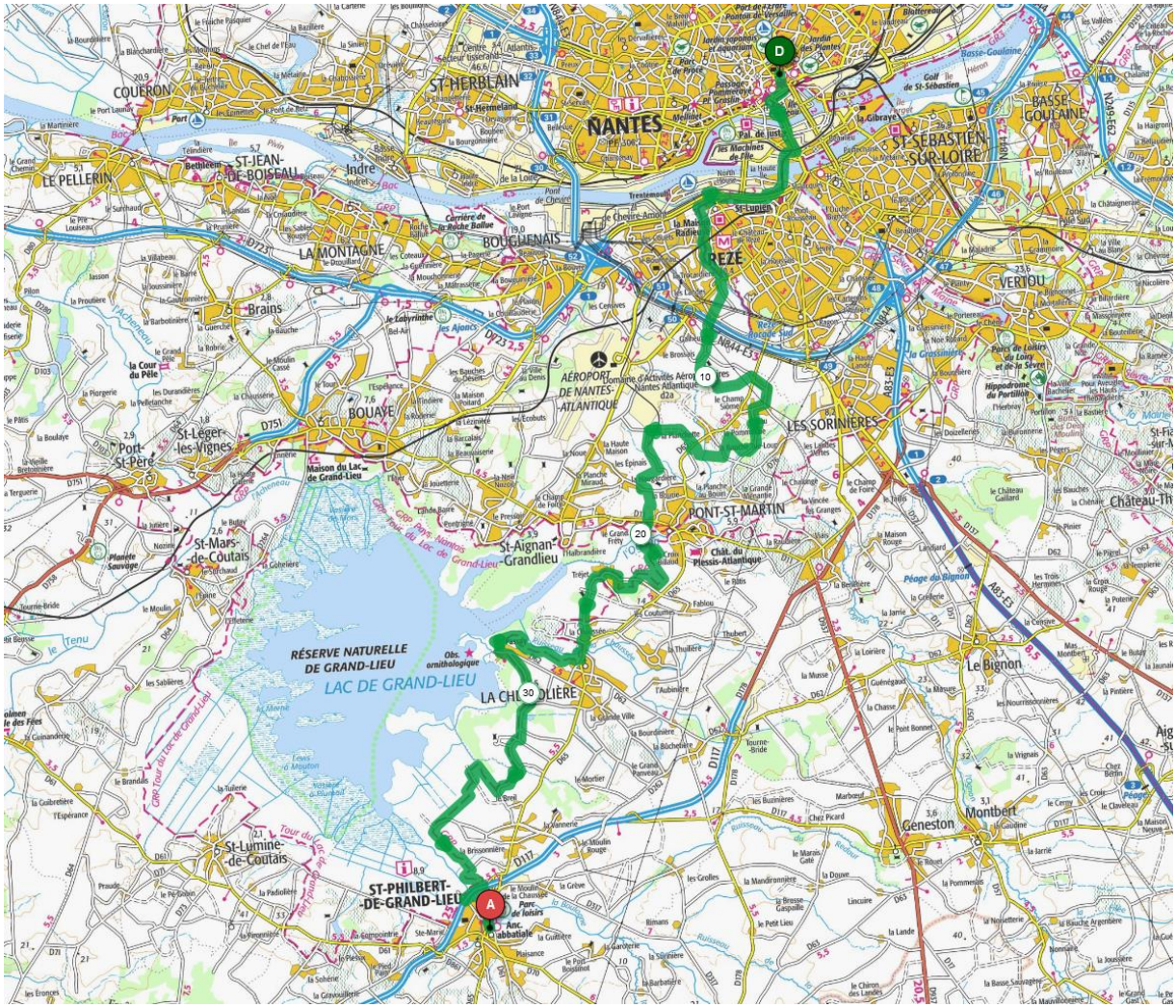
D
A
10
20
30
NANTES
ST-HERBLAIN
COUËRON
LE PELLERIN
ST-JEAN-DE-BOISEAU
LA MONTAGNE
Brains
BOUAYE
Port-St-Père
St-Léger-les-Vignes
St-Mars-de-Coutais
St-Aignan-Grandlieu
RÉSERVE NATURELLE DE GRAND-LIEU
LAC DE GRAND-LIEU
LA CHAPOLIÈRE
St-Lumine-de-Coutais
ST-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU
BOUGUENAIS
REZÉ
AÉROPORT DE NANTES-ATLANTIQUE
LES SORINIÈRES
PONT-ST-MARTIN
ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
VERTOU
BASSE-GOULAINE
Le Bignon
Geneston
Montbert

© IGN 2021